

CLDR – Méthodologie – Mardi 5 juillet 2016

Présent(e)s : Christian Van Hee, Cécile Huyberechts, Phil Dendoncker, Denis Marion, André Denys, Luc Coisman, Martine Vanderlinden, Nicolas Tancredi et Patrick van Zeebroeck

FEDERATION RURALE DE WALLONIE

Nicolas a contacté Benoît Malevé, Echevin de la Commune d'Incourt et la Fédération Rurale de Wallonie (FRW) = Ils confirment que c'est un atout d'avoir l'accompagnement de la FRW. Ils invitent la Commune à repostuler pour obtenir l'aide de la FRW (tenir compte de l'avis de la CLDR).

Quel serait le rôle de la FRW ?

Cet accompagnement se traduit par la mise à disposition d'agents de développement pour les cinq fonctions suivantes :

1. L'information et la sensibilisation des acteurs locaux, tant décideurs communaux qu'habitants.
2. La consultation, l'animation de la participation.
3. L'apport de conseils aux structures participatives de l'opération : associations, groupes de travail, commission locale de développement rural, ...
4. Des conseils aux communes dans la concrétisation des projets repris dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) notamment par un rôle de relais entre les acteurs locaux et les administrations compétentes.

Un membre nous informe que le soutien apporté par la FRW dans le cadre du PCDN était très négative. Ils n'ont rien apporté.

Un autre membre signale que ce serait intéressant d'avoir un regard extérieur.

Si la CLDR est d'accord, la Commune introduira à nouveau une demande d'accompagnement à la FRW.

ETAT DES LIEUX DU PCDR DE GREZ-DOICEAU

Caroline rappelle le fonctionnement actuel de la CLDR :

- CLDR : la Commission a l'obligation de se réunir au minimum 4 X par an. C'est lors de ces réunions que les membres peuvent officialiser des décisions.
- Groupes de travail : Ce sont des groupes de réflexion mis en place pour réfléchir à l'élaboration d'une fiche-projet.
- Comité de pilotage : Exécution du projet (Semaine du Bien-Vivre, Propr'été, Formation de guides ruraux). Certaines fiches où l'on fait appel à un soutien extérieur (bureau d'étude) sont en cours d'exécution (maison rurale ou maison de village) se traitent en groupe de travail.

Aujourd'hui ces réunions, à l'exception de la formation de guides ruraux, sont animées par Caroline et/ou Luc.

A la suite de cette présentation est venue l'idée de prioriser à nouveau les fiches-projets sur lesquelles on souhaite avancer.

Cependant et afin d'être le plus constructif possible, on s'est vite rendu compte qu'il était indispensable de réaliser un état des lieux des différents projets en tenant compte de critères prédéfinis :

Critères :

- Facilitation de réalisation (ne pas se figer)
- Finances/Budget (budget PCDR/Commune/ autres (Communauté française, Province...))
- Main d'œuvre (bénévoles/ professionnel/...)
- Intérêt citoyen (nombre de personnes intéressées par la fiche-projet)
- Obsolescence
- Piste de réorientation
- Visibilité/Degré de participation

et aussi d'un code couleur :

Code couleur :

- **Vert = en cours de réalisation**
- **Orange = une partie de la fiche en cours de réalisation**
- **Rouge = pas réalisable**
- **Bleu = disponible**

Il a été proposé de mettre en place un responsable (autre que Caroline ou Luc) par groupe de travail ayant comme rôle d'organiser, de dynamiser le travail autour de la fiche-projet choisie.

Dans ce cas-ci et pour la prochaine réunion liée à l'élaboration de l'état des lieux du PCDR, le travail a été réparti comme suit :

Responsable-animateur par groupe :

Agriculture, économie et emploi : Martine et Patrick

Environnement et logement : Denis et André

Convivialité et solidarité : Cécile et Phil

Mobilité : Nicolas

En plus des différents critères, il sera important de savoir si le Collège est prêt à investir dans les projets retenus. Il faudra également s'assurer qu'un membre de la CLDR soit prêt à porter le projet.

Un membre a proposé d'évaluer ce qui a déjà été mis en place.

Il a également été proposé de communiquer à nouveau vers le citoyen grâce au bulletin communal, de leur demander leur avis, savoir quel projet leur tient à cœur, s'il souhaite s'impliquer dans la mise en place de projet.

Idées / Divers

- Il faut améliorer la communication du PCDR. Mettre en place un groupe qui réfléchit à comment faire connaître le PCDR.
- Obsession du concret = il faut savoir prendre le temps de savoir pourquoi on va dans telle direction. Accepter de réfléchir un projet, que celui-ci mérite réflexion.
- On ne peut pas ajouter de nouvelles fiches-projets qui seraient soumises à un subside de la Région wallonne. Par contre on peut faire évoluer les fiches-projets existantes.

- Cadastre des biens communaux – Régie foncière – Phil serait prêt à donner du temps pour réaliser ce cadastre.
- Continuons-nous à nous réunir de la même manière ? La question reste ouverte.

Prochaine réunion Méthodologie le 11 août à la Maison communale (salle du Collège – 1^{er} étage) à 20h.